



OÙ SONT LES RICHESSES ?

Pour une économie ancrée
dans la société et dans la nature

SYNTHÈSE DE LA CONFÉRENCE DU 6 DÉCEMBRE 2013 À DIJON

OÙ SONT LES RICHESSES ?



Lors de la conférence d'Alterre du 6 décembre 2013, Philippe Frémeaux, éditorialiste à Alternatives économiques, concluait son discours d'ouverture par : « Nous sommes en train de détruire les bases matérielles de la croissance économique de demain. Le système actuel ne se contente pas de détruire la nature : il ruine également ce sur quoi il repose. Or prendre en compte les contraintes écologiques afin de rendre notre économie réellement soutenable est la condition de l'existence de l'éco-

nomie demain. Le vrai débat est donc de savoir comment nous pouvons réorienter l'activité économique, sur un mode soutenable, vers la satisfaction des vrais besoins de la population. » En d'autres termes, il nous faut revoir nos modes de consommation et de production pour réduire leurs impacts sur l'environnement et redéfinir nos besoins et les bases de notre bien-être au regard de tout ce qui peut faire la richesse de nos sociétés.

Car si le terme richesse fait le plus souvent référence à la production de biens et services qui se vendent sur le marché et à l'abondance de revenus monétaires, ce qui fait la richesse de nos sociétés est en réalité beaucoup plus large et englobe la cohésion sociale, le patrimoine naturel et culturel, ou encore une éducation et une protection sociale de qualité. Dans ce contexte, le PIB comme seul indicateur de richesse est un indicateur imparfait, dit-on, car il ne tient pas compte, dans son mode de calcul, d'activités de types bénévole et domestique, ni des ressources environnementales dans lesquelles nous puisons jusqu'à l'épuisement, ni encore de l'évolution des inégalités ou de la pauvreté. C'est pourquoi, la nécessité de construire de nouveaux indicateurs est portée et défendue par une large palette d'acteurs institutionnels et de la société civile. L'idée étant de « compter autrement » et d'évaluer d'autres types de richesses. En France, les premiers travaux de recherche et de réflexion sur ces questions datent de la fin des années 1990. En 2008, le président de la République confie à Joseph Stiglitz la présidence d'une commission internationale chargée de proposer d'autres indicateurs de progrès, ouvrant la voie à une autre façon de penser la richesse. Dans le même temps, le collectif FAIR* se met en place pour promouvoir le caractère nécessairement démocratique et collectif du choix d'indicateurs alternatifs.

Dans le même type d'approches visant à augmenter la soutenabilité du développement, les monnaies complémentaires sont des outils qui s'inscrivent dans une perspective de réappropriation du « faire ensemble », autour de valeurs partagées. Un de leurs principaux objectifs est de développer l'activité économique locale. Au-delà, l'enjeu est de créer de la cohésion et de la solidarité entre les membres d'un bassin de vie, et d'encourager des comportements de consommation plus respectueux de l'environnement. Car, pour préserver durablement les richesses naturelles, il est indispensable de réconcilier écologie et économie, et de produire des richesses matérielles dans les limites de la capacité du capital naturel à se renouveler.

* Forum pour d'autres indicateurs de richesse.

ÉDITO

Nous sommes en période de crise - économique, sociale, écologique et peut-être politique. Or une crise est normalement un état temporaire puisqu'elle suppose en principe un retour « à la normale ». Et si nous portions un autre regard sur la situation que nous connaissons actuellement ? Si nous nous intéressions à ce qui fait notre richesse ? Car crise et richesse sont certes des notions bien connues, mais il existe différentes manières de les appréhender.

Nous sommes confrontés à d'interminables contradictions entre différents types de richesses : celle du territoire, les richesses économiques, écologiques, patrimoniales ou encore la richesse de la population en elle-même. Or à ce jour, nous ne mesurons que la richesse économique. Néanmoins, d'autres approches sont suggérées, et les visions économique et écologique ne devraient pas être en contradiction.

Je lisais récemment une enquête selon laquelle les Français sont les champions du Monde du pessimisme. Sommes-nous râleurs par nature ? Je l'ignore, mais j'y vois la preuve que nous ne savons pas dépasser la seule vision économique. Nous nous appuyons sur une logique qui nous amène à penser que demain sera pire qu'aujourd'hui. Or j'ai la conviction que tel ne sera pas le cas si nous décidons de voir les nombreuses richesses dont dispose notre pays, qu'il s'agit de prendre en compte sans plus attendre !



Jean-Patrick Masson
Président

Ils ont fait l'ouverture de la conférence.....	3
Des indicateurs alternatifs territorialisés au service d'un autre développement	4
À quoi servent les monnaies locales et citoyennes ?	6
Tenir compte des processus naturels, sources de richesses indispensables à la vie	8
Les travaux entrepris par la région Pays de la Loire « Pour de nouveaux indicateurs de richesse »	10
À chacun son interprétation	11
À (ré)écouter en ligne	12



Chaque année, l'agence organise une grande conférence sur un thème émergent, qui constitue un temps privilégié de partage de connaissances et de croisement d'expertises, ouvert à tous. L'objectif est de mettre en lumière et en perspective différentes approches et visions pour enrichir les points de vue et éclairer les choix. Ce numéro de Repères est consacré à la conférence qui s'est déroulée le 6 décembre 2013 à Dijon. La journée était composée de messages introductifs, d'une conférence plénière et de trois ateliers relatifs aux indicateurs alternatifs territoriaux, aux monnaies locales et au capital naturel. Structuré à l'image de la conférence, ce numéro constitue une synthèse de la journée réalisée, pour l'essentiel, à partir des propos des intervenants. Pour retrouver l'intégralité des interventions, rendez-vous sur www.alterre-bourgogne.org

ILS ONT FAIT L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE...



Dominique Lapôte,
vice-présidente en charge de
l'Environnement, du Développement
durable et de l'Éco-responsabilité,
conseil régional de Bourgogne

« Où sont les richesses ? Voilà une question à teneur philosophique, qui suppose la définition d'un préalable : qu'est-ce qu'une richesse ? On pourrait poser comme élément de définition

que tout bien accessible constitue une richesse. Mais que penser de la production d'un bien qui induit la destruction d'autres biens ? La première question en entraîne beaucoup d'autres.

Personnellement, je rêverais d'un indicateur qui nous renseigne sur le bien-être global de la société, tout comme on calcule aujourd'hui, à côté de la température réelle, la température ressentie. Si cet indicateur était élevé, nous pourrions alors nous considérer comme riches : nous aurions réalisé une synthèse parfaite entre le lien social, l'accomplissement personnel, le confort matériel et la protection de l'environnement. Mais comment établir un tel indicateur ?

Il ne faut demander à un indicateur que ce qu'il peut dire. Le PIB mesure la santé économique d'un pays, non celle de la société tout entière. Le taux de chômage, s'il est bas, ne signifie pas que le bien-être au travail ou la productivité soient élevés. Les politiques menées dans le domaine de la santé, de l'éducation ou encore de l'environnement indiquent, par leur existence même, que notre société admet bien d'autres richesses que les biens matériels monétaires. Pourtant, c'est bien la richesse matérielle et monétaire qui permet de financer ces politiques. À mon sens, la monnaie est une excellente unité de mesure puisqu'elle est simple et compréhensible, mais, aujourd'hui, nous n'accordons pas leur vraie valeur aux choses : nous pensons mesurer le Monde, mais cette mesure est en réalité totalement faussée. »

« Le taux de chômage, s'il est bas, ne signifie pas que le bien-être au travail ou la productivité soient élevés. »

Dominique Lapôte



Didier Soulage, chef du service
Développement durable, DREAL
Bourgogne

« La région Bourgogne connaît un décrochage économique accéléré. L'emploi a baissé de 6,2 % depuis 2007. La tradition industrielle de la région est mise à mal, tout comme son économie agricole, fleuron régional. Selon l'INSEE, la région accuse également un

retard dans le développement des fonctions métropolitaines. De surcroît, le taux de pauvreté, le vieillissement, le décrochage scolaire, l'illettrisme sont autant d'indicateurs qui se dégradent.

Le territoire a néanmoins de nombreux atouts, parmi lesquels on peut citer le nœud de communication ferroviaire ou fluvial, le secteur agricole et agroalimentaire, les ressources forestières, le patrimoine naturel et paysager, le potentiel touristique, les pôles de compétitivité, etc.

Dans un tel contexte, je voudrais citer les orientations de la deuxième feuille de route pour la transition écologique issue de la conférence environnementale. Cette feuille de route inclut notamment le thème de l'économie circulaire et, plus largement, celui de l'écologie industrielle et territoriale, concept qui met directement en relation

l'activité sur les territoires et les territoires eux-mêmes, dans un circuit que l'on cherche à être vertueux, apte à créer de la richesse - là où l'on ne voyait auparavant que de la dépense - et de l'emploi, non délocalisable de surcroît. Dans un autre domaine, je pourrais citer encore le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire.

En conclusion, nous voyons se dessiner un nouveau paradigme, dans lequel l'économie verte et l'économie sociale et solidaire ne seraient pas une économie parallèle à la « vraie » économie, mais une nouvelle manière d'envisager l'économie et de créer de la richesse et de l'emploi. »



© Conseil régional de Franche-Comté

DES INDICATEURS ALTERNATIFS TERRITORIALISÉS AU SERVICE D'UN AUTRE DÉVELOPPEMENT

Derrière le terme « indicateur » se cache le besoin de disposer d'informations permettant d'évaluer une situation ou une évolution, d'éclairer la prise de décision et d'orienter une politique. Aujourd'hui, l'indicateur de richesse phare de nos sociétés est le PIB. Un indicateur qui n'a jamais eu vocation à mesurer l'état de santé de nos nations, ni les richesses qui nous permettent de « faire société », puisqu'il se concentre sur les flux monétaires. Or, ce que l'on mesure a une incidence sur ce que l'on fait :

si les mesures sont défectueuses, les décisions peuvent être inadéquates. Pour orienter les politiques publiques et l'action de terrain vers plus de cohésion sociale et de bien-être pour les populations, il est nécessaire de s'appuyer sur des indicateurs territorialisés, élaborés avec l'implication de tous les citoyens.

Cette partie est issue de l'atelier sur les indicateurs alternatifs auquel intervenaient :

Christine Edel, directrice du service

Action territoriale de la Ville de Mulhouse,

Sébastien Keiff, chargé de mission

Agenda 21 au Conseil général de la

Gironde et **Hélène Combe de la**

Fuente Martinez, titulaire de la chaire

partenariale « Développement humain

durable et territoires ». Modération : Valéry

Dubois, journaliste.

Retrouvez l'intégralité des échanges ainsi

que les interviews filmées des intervenants

sur : www.alterre-bourgogne.org

Pour de nouveaux repères

« Indicateur » du latin « indicare » signifie « guider ». Les indicateurs fournissent des informations qui doivent servir de repères pour nous guider sur un chemin. Ce sont des outils d'aide à la décision et d'évaluation des politiques publiques. Le premier indicateur économique a été créé en 1934 des États-Unis. Il s'agit du produit

intérieur brut (PIB), qui sera repris par l'État français à la suite de la seconde Guerre mondiale. Le PIB vise à quantifier la valeur totale de la production de richesses effectuée par les agents économiques d'un pays. **Mais le PIB a une particularité : il ne mesure que ce qui est monétarisé.** Il exclut de nombreux biens et services pourtant essentiels au bien-être social, individuel et collectif, qui se trouvent hors de champ du marché ou de l'économie publique, comme par exemple, les 15 à 20 millions de bénévoles correspondant à plus d'un million d'équivalent temps plein que comptent la France. **Autre inconvénient du PIB, il comptabilise de la même façon les flux monétaires qui créent de la richesse sociale et ceux qui trouvent leur origine dans des actes de destruction.** Il ne fait pas de distinction entre les effets positifs et les effets négatifs sur le bien-être collectif. Par exemple, les accidents de la route nécessitent des services de secours, des

« Les indicateurs peuvent être lus de façons différentes. Par exemple, si l'on prend le nombre de nationalités en Seine-Saint-Denis, soit on considère que les personnes venant d'ailleurs sont un danger et c'est un indicateur d'alerte ; soit on considère que la diversité culturelle et l'interaction entre les cultures est un plus et cela devient un élément positif. »

Hélène Combe de la Fuente Martinez

Au début du XX^e siècle était le PIB...

Puis apparurent les indicateurs dits « alternatifs » (au PIB) et autres indicateurs de développement durable.

Et maintenant, quels indicateurs de richesses pour les territoires ?

PIB
Produit intérieur brut

Better Life Index

IDH
Indice de développement humain

IDH
Indice de pauvreté humaine

ISS
Indice de santé sociale

IPV
Indice de progrès véritable

Bilan carbone
Production

Épargne nette ajustée

Insee

IBED
Indice de bien-être durable

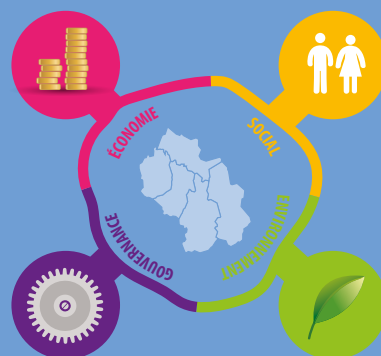
IPF
Indice de participation des femmes

Empreinte écologique

Bilan carbone
Consommation

BIP40

PIB vert



La création de nouveaux indicateurs reflète le besoin de mettre en exergue, dans la société et sur les territoires, d'autres enjeux et d'autres formes de richesses que la richesse financière. S'ils font l'objet de critiques sur leur mode de calcul et leurs finalités, ils ont néanmoins le mérite de susciter de nouveaux questionnements et de favoriser des changements de posture. Leur processus de construction a une fonction pédagogique forte et amène les acteurs dans leur diversité à aborder des questions qu'ils ne se poseraient pas spontanément.

soins médicaux ou encore des services de réparation automobiles, qui contribuent à augmenter les flux financiers des assurances, des soins médicaux, des casses et des ventes de véhicules. Ainsi, une société où il y a beaucoup d'accidents de la route verra son PIB augmenter, contrairement à une société où les gens en ont peu.

Pour Hélène Combe de la Fuente Martinez, voir le PIB comme un phare de l'état de santé des nations à conduit à une « mainmise » des économistes et des financiers sur la manière d'appréhender nos sociétés. Or, **un indicateur de richesses doit porter sur ce qui compte le plus**, sur ce que l'on souhaite préserver ou développer, **c'est-à-dire les biens communs, universels, inaliénables et non substituables**, à savoir ceux qui permettent la vie humaine (l'eau, l'air, la biodiversité, les sols, le soleil) et ceux qui permettent de « faire société » (la diversité culturelle, l'éducation...) ; **et les biens collectifs** (espaces publics...), qui peuvent différer en fonction des territoires. Dès lors, on doit s'interroger sur « qui est légitime » pour définir les contours de la « société souhaitable ». Pour les membres du réseau FAIR notamment, c'est à la société civile dans son ensemble qu'il revient d'y réfléchir. C'est la notion d'expertise qui doit être revisitée, de façon à reconnaître à valeur égale les savoirs académiques, techniques, politiques, artistiques... et ceux du vécu.

Dans tous les continents du Monde comme en France, nombreux sont les territoires qui mettent en place de nouveaux indicateurs, convaincus du fait que leur légitimité doit provenir de processus démocratiques pour leur construction, leur validation, leur usage et leur suivi.

Des indicateurs territorialisés co-construits avec les citoyens

Bien qu'ancienne, la réflexion sur la mesure de la richesse et du progrès social a pris une ampleur sans précédent au cours des dernières années en France et sur les territoires, suite aux travaux de la Commission Stiglitz (2008) et à la montée en puissance du concept de développement durable. Cette réflexion porte sur trois enjeux distincts. D'une part, il s'agit de **décider de ce que l'on souhaite mesurer**, ce qui implique d'explicitier nos définitions de la richesse et du développement. D'autre part, il s'agit d'**appréhender le concept de développement durable dans sa complexité**, avec la nécessité de développer des indicateurs capables de nous renvoyer une image fidèle de notre territoire, du point de vue économique, social, environnemental et de la gouvernance. Enfin, le troisième enjeu concerne la **territorialisation des indicateurs**. Beaucoup ont été créés pour un usage national. Or les données nécessaires pour les décliner à l'échelle locale ne sont pas toujours disponibles. Pour investir le champ des indicateurs territorialisés, les territoires qui se lancent peuvent choisir soit de s'appuyer sur des indicateurs existants qu'ils adaptent au niveau régional, soit de développer de nouveaux indicateurs.

À Mulhouse par exemple, c'est en s'aidant de l'outil SPIRAL proposé par le Conseil de l'Europe que la Ville a été pionnière dans une démarche consistant à mesurer le bien-être des habitants en impli-

quant les citoyens eux-mêmes dans la définition d'indicateurs qualitatifs. Le Conseil général de Gironde a, quant à lui, pris l'entrée du développement durable dans son ensemble. Pour ce faire, le département s'est appuyé sur les indicateurs internationaux (Indice de développement humain, Indice de santé sociale) et a cherché à les territorialiser en les articulant avec sa politique territoriale, à savoir au regard des cinq finalités* du développement durable, base de leur Agenda 21. Enfin, en région Pays de la Loire, c'est la question de ce qui fait richesses aux yeux des citoyens, qui a été le socle de la réflexion (voir page 10).

Le fait de ne pas laisser le débat aux spécialistes ou aux économistes et de choisir d'impliquer les citoyens, dans leur diversité, dans la construction de nouveaux indicateurs crée une plus-value en ce qu'elle permet de définir collectivement ce que sont nos richesses, de nous interroger sur ce qui compte vraiment et d'aboutir à une vision partagée du type de projet sociétal visé. **La mobilisation citoyenne au sein du débat est aussi un gage de transformation des relations entre et avec les institutions.** Ces processus démocratiques favorisent l'appropriation des indicateurs, l'instauration de dialogues territoriaux, le renouvellement des processus de délibérations au sein des collectivités et dans les autres organisations. Ils peuvent participer à « un retour au politique » (au sens littéral) pour tous et à la réinvention d'un contrat de confiance entre les acteurs locaux.

« La question des indicateurs ne peut se résumer à un débat de statisticiens : c'est une question politique, qui doit être au cœur du débat public. »

Pierre-Jean Lorens, directeur du développement durable, de la prospective et de l'évaluation au Conseil régional du Nord Pas-de-Calais

* La lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'atmosphère ; la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ; l'épanouissement de tous les êtres humains ; la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ; les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



3 questions à...

Céline Braillon, MEDDE-CGDD / bureau des territoires, et Samuel Thirion, Administrateur à la division pour le Développement de la cohésion sociale au Conseil de l'Europe

En quoi l'outil SPIRAL (Societal Progress Indicators for the Responsibility of All) développé par le Conseil de l'Europe permet une autre approche de la notion d'indicateur ?
SPIRAL est une démarche qui privilégie la construction collective d'une vision de l'avenir du bien-être de tous et le partage de la responsabilité - entre acteurs locaux et habitants - pour y parvenir, à partir des préoccupations quotidiennes locales. Cette démarche doit déboucher sur un plan d'actions concerté, co-décidé et mis en œuvre ensemble. Il est ensuite co-évalué, à partir des propres critères de bien-être de tous, ce qui permet de mesurer collectivement les impacts qualitatifs non directement mesurables dans une évaluation conventionnelle.

Des collectivités partout en Europe et plusieurs en France ont adopté cette méthodologie innovante. Comment fait-elle évoluer le regard porté sur les territoires ?

SPIRAL invite non seulement à « s'impliquer » mais aussi à « prendre sa part » dans le changement de société nécessaire au regard des défis du XXI^e siècle. Il permet de prendre en compte les enjeux sociaux-écologiques au niveau d'un quartier, d'un lycée, d'un centre social, d'une collectivité ou d'un territoire régional... Les collectivités le voient comme une opportunité de faire évoluer leur rôle à partir de leur stratégie globale pour le territoire. SPIRAL facilite l'initiative, la prise de responsabilité des acteurs locaux et des habitants dans le cadre d'une gouvernance renouvelée qui est souvent à réinventer.

En quoi la démarche SPIRAL promeut-elle le bien-être ?

Alors que le PIB n'évalue que la production et la consommation de richesses monétaires, SPIRAL propose de replacer le progrès par rapport à un objectif ultime de société qui est le bien-vivre ensemble, et en le définissant avec les citoyens eux-mêmes. La démarche de coresponsabilité est génératrice de bien-être également sur des dimensions immatérielles qui sont souvent malmenées par les approches conventionnelles : lien social, dignité, sentiment d'utilité, d'appartenance à la société, confiance...

En savoir plus sur la démarche SPIRAL : <https://wikispiral.org>

Contacts : celine.braillon@developpement-durable.gouv.fr - samuel.thirion@coe.int





© Laurent Migon / ANEDDE-ALTEA

À QUOI SERVENT LES MONNAIES LOCALES ET CITOYENNES ?

En étant à la fois un moyen de paiement et une réserve de valeur, la monnaie représente des visions contradictoires de la richesse. Nous sommes tous marqués par les représentations de l'économie standard qui considère la monnaie comme un facilitateur d'échanges. Mais la monnaie n'est pas qu'un outil technique, elle est d'abord l'expression d'un rapport social. C'est ce qui est mis en avant à travers les monnaies complémentaires qui aspirent à redéfinir les modalités de l'économie. Dotées d'un fort pouvoir d'orientation selon les objectifs qui leur sont associés, elles peuvent être de puissants outils au service de transformations sociales et de la promotion d'une économie locale couplée à des valeurs écologiques.

Cette partie est issue de l'atelier sur les monnaies locales auquel intervenaient :

Céline Whitaker, co-présidente du réseau FAIR et co-animatrice du collectif Richesses et *Wojtek Kalnowski*, co-directeur de l'institut Veblen pour les réformes économiques. Modération : *Philippe Frémeaux*, éditorialiste à Alternatives économiques, président de l'institut Veblen.

Retrouvez l'intégralité des échanges ainsi que les interviews filmées des intervenants sur : www.alterre-bourgogne.org

Un outil pour dynamiser l'économie locale

Un certain nombre d'économistes et de chercheurs considèrent que notre système monétaire n'est pas un fait établi et qu'il convient de s'interroger sur la manière de donner de la valeur aux richesses fondant le bien-être et le bien-vivre. Certains considèrent aussi que la monnaie peut être pensée au-delà de son seul aspect financier, comme un outil de relations sociales. Les dispositifs de monnaies complémentaires sont le produit de l'interaction entre ces deux dimensions.

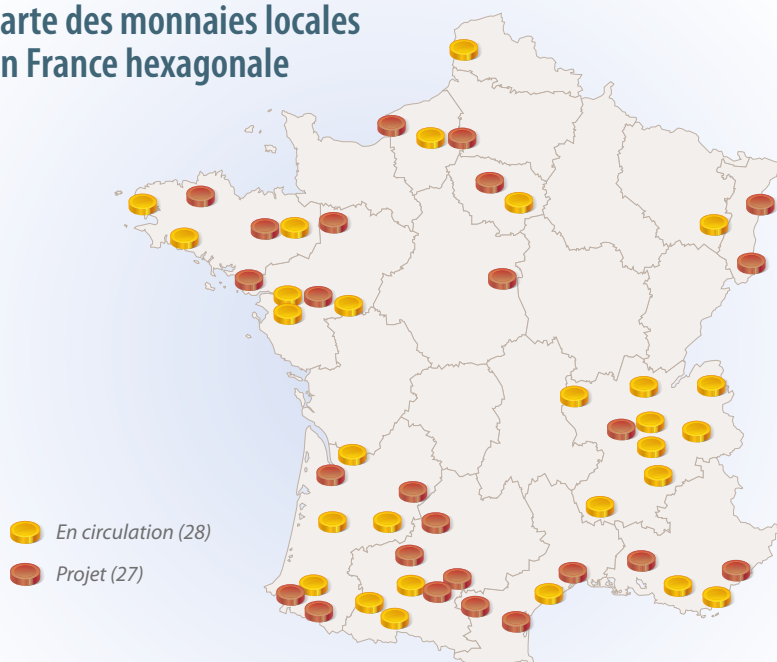
Depuis une dizaine d'années, on constate en France une augmentation du nombre de créations de monnaies locales « complémentaires », sous-entendu « aux monnaies officielles », dont le principe est d'être restreintes, dans leur usage, à un espace de circulation défini. Ces monnaies peuvent être créées à l'initiative de différents types d'acteurs : citoyens, entreprises, collecti-

vités, commerces, établissements bancaires... Fin 2013, une soixantaine de projets étaient recensés en France, dont la moitié étaient opérationnels. Ces monnaies sont conçues en vue de développer l'activité économique en encourageant des échanges réels. Elles répondent à des besoins et transforment les pratiques de production et de consommation. Il s'agit au final de **favoriser un certain type d'économie prenant en considération le respect de l'environnement ou encore l'économie sociale et solidaire.**

C'est l'économiste Silvio Gesell du début du XX^e siècle, dont s'est inspiré Keynes, qui a théorisé la contradiction entre les fonctions de la monnaie. Il préconisait de séparer la fonction de réserve de valeur et celle d'échange en faisant coexister la monnaie nationale avec une monnaie locale. Celle-ci perdrait de sa valeur au cours du temps - on parle de monnaie fondante - et ne pourrait donc pas servir de réserve de valeur. Concrètement, cela signifie qu'un billet non dépensé à la fin de l'année perd par exemple 5 % de sa valeur. Ce mécanisme vise à faire circuler la monnaie et à favoriser les échanges. Si la monnaie locale n'a pas été dépensée après un certain temps, l'utilisateur doit alors y faire apposer un tampon et payer une petite taxe pour pouvoir la dépenser. En complément, certains systèmes mettent en place des mécanismes incitatifs pour encourager les acteurs à entrer dans le circuit de la monnaie locale. À titre d'exemple, à Toulouse, pour un dépôt de 20 €, ce sont 21 Sol-Violette qui sont remis au déposant.

Ancrées dans un espace de circulation défini, les monnaies complémentaires favorisent la consommation de produits locaux et aident les territoires à mieux valoriser leurs ressources, créant une dynamique et une augmentation des richesses locales. Mais il existe une pluralité de dispositifs de monnaies complémentaires, et chacun doit permettre d'atteindre des objectifs sociaux, économiques, et/ou environnementaux spécifiques en fonction des échanges que l'on souhaite favoriser, avec qui et dans quels buts. **Ces démarches conduisent nécessairement à s'interroger sur les valeurs autour desquelles les acteurs souhaitent fédérer la collectivité.**

Carte des monnaies locales en France hexagonale



« Comment l'instrument monétaire peut-il être utilisé sur un territoire ou au sein d'une communauté afin de créer d'autres modes de relations économiques ? »

[...] La monnaie n'est pas un outil purement technique, c'est d'abord l'expression d'un rapport social. »

Philippe Frémeaux

S'interroger collectivement sur un projet partagé

Les différents dispositifs de monnaies locales et complémentaires se dotent généralement de dossiers d'agréments et de chartes qui définissent les règles à respecter et les valeurs que les professionnels adhérents s'engagent à respecter. **Les entreprises recevant et utilisant les monnaies locales s'engagent par exemple pour une économie respectueuse des êtres humains et de la nature ou en soutien à la vie locale.** C'est ce que prévoit le dossier d'agrément du Sol-Violette. Pour entrer dans le réseau des utilisateurs de la monnaie, il suffit que la pratique de l'entreprise soit en accord avec 8 des 21 points de la charte. Elle est ensuite accompagnée pour améliorer les autres aspects. Dans d'autres chartes, on peut trouver le respect du système de tri des déchets ou encore le respect d'une certaine grille des salaires ou des principes de participation des salariés à la prise de décision. Les euros convertis en monnaie locale constituent un fonds de garantie qui peut par ailleurs financer des projets solidaires ou économiques au profit du développement du territoire, s'inscrivant dans l'esprit de la charte. En Allemagne, avec le Chiemgauer, les utilisateurs peuvent ainsi choisir d'attribuer une part de leur dépôt en monnaie officielle à des projets associatifs de leur choix.

Les monnaies locales entraînent de nombreuses interrogations et de multiples échanges entre les acteurs concernés qui doivent se mettre d'accord sur un projet commun. Cela, non seulement lors de la réflexion qui précède la création de la monnaie, mais aussi chez les utilisateurs qui se questionnent souvent sur le type de produits ou de services qu'ils peuvent acheter avec. **La dynamique qui se crée au fil du processus de création et d'utilisation d'une monnaie locale permet ainsi de créer une communauté solidaire, organisée autour de valeurs favorisant la cohésion sociale.** En outre, la mise en place d'espaces publics de proximité organisés autour d'interactions et de délibérations, ouverts à tous, renforce la participation et la démocratie locale.

Au Brésil, la monnaie Palmas a été créée dans le but de relocaliser les achats des habitants d'un quartier pauvre, afin d'animer la vie locale. Or il s'est avéré que l'essentiel de la relocalisation des achats est intervenue avant même la mise en circulation effective de la monnaie locale dans le quartier. Le processus de mise en place de la monnaie, accompagné d'opérations de sensibilisation, a donc suffi à faire émerger le débat et à faire naître des résultats, conduisant la population à s'interroger sur

« J'ai constaté dans mon entourage une méconnaissance profonde de la monnaie et de ses fonctions. Les monnaies locales permettent de mener un travail pédagogique autour de l'utilisation de son argent et de l'impact des actes d'achat sur l'économie réelle. »

Une participante à la conférence

« Le but d'une monnaie complémentaire est avant tout de sensibiliser à des valeurs par le biais d'un outil d'échange que tout le monde utilise : la monnaie. Il s'agit de déclencher une prise de conscience de l'importance des échanges locaux, promouvoir une certaine éthique. Je crois surtout qu'il peut y avoir un impact en termes de transformation des valeurs et des habitudes. »

Jérôme Blanc, enseignant-chercheur à l'Université Lyon 2, spécialiste des monnaies locales

ses propres moyens d'action sur son cadre de vie. Pour Céline Whitaker, du réseau FAIR, **la réussite de ce type de projet est essentiellement liée à la consultation et la participation de la population.**

Autre type de monnaie à fort caractère social, les monnaies d'entraide et de solidarité constituent des systèmes d'échanges de temps entre des personnes, souvent dans les domaines des services et des savoirs. Les systèmes d'échanges locaux (SEL) en sont une illustration en France. Le premier a vu le jour en Ariège en 1994 et comptait 380 adhérents en 1996. D'autres SEL sont nés depuis dans presque tous les départements français. En 2013, le territoire national compterait 451 SEL référencés. Ce type de monnaie relève de logiques d'entraide pour la vie quotidienne. Tout comme les monnaies locales, les « monnaies-temps » ou « monnaies de troc » conduisent à des interrogations qui dépassent souvent l'objectif de départ. Ainsi, après avoir proposé de donner du temps par un système de monnaie de solidarité et d'entraide, il convient que chacun définisse ses propres besoins pour recevoir la contrepartie de sa participation. Or nous ne sommes pas habitués à reconnaître que nous avons besoin d'aide. En nous amenant à considérer que nous avons besoin des autres, ces dispositifs contribuent à un changement de mentalité et de posture.

« Le potentiel des monnaies complémentaires dépend largement du contexte social et économique. Dans notre société actuelle, le salariat reste la référence d'une intégration réussie. Or ce modèle fonctionne de moins en moins bien. Il convient par conséquent d'inventer de nouvelles formes de solidarité qui pourraient utiliser les monnaies complémentaires comme outil. »

Wojtek Kalinowski

Zoom sur...

La mise en place du Toreke au sein d'un quartier défavorisé de Gand en Belgique

Le Toreke a été créé en 2010 dans le quartier socio-économiquement défavorisé de Rabot-Blaisantvest, dans la ville de Gand, en Belgique. Cette monnaie est distribuée aux habitants en contrepartie d'actions qui améliorent la vie et embellissent le quartier : nettoyer et préserver les aires de jeux, fleurir le quartier, participer à l'animation d'activités sportives, protéger l'environnement... Les Toreke peuvent être utilisés dans les magasins de quartier participant au projet mais aussi pour prendre les transports en commun. Ils permettent également de payer la location annuelle d'un jardin potager, lieu de socialisation, créés à la demande des habitants du quartier. Cette monnaie est le résultat d'un partenariat entre la collectivité territoriale et les commerçants locaux, dans l'objectif de développer les échanges et les comportements respectueux de l'environnement, de favoriser le lien social et la qualité de vie dans le quartier.



TENIR COMPTE DES PROCESSUS NATURELS, SOURCES DE RICHESSES INDISPENSABLES À LA VIE

Si la biosphère peut se passer des humains, l'inverse est impossible. Toutes nos activités dépendent, à des degrés divers, des richesses de la nature. La vision standard de l'économie, qui la définit comme un ensemble de ressources utilisables gratuitement et sans limites, n'est plus compatible avec les problématiques environnementales contemporaines. Car aujourd'hui, c'est la capacité de la biosphère à continuer d'assurer les grandes fonctions régulatrices, comme la stabilité du climat, qui est en jeu. Dès lors, il devient impératif de reconnaître la dépendance de notre économie à la nature et de développer une approche radicalement positive où celle-ci ne serait plus perçue comme une contrainte mais comme une alliée au développement durable et à notre prospérité.

Cette partie est issue de l'atelier sur le capital naturel auquel intervenaient :

Emmanuel Delannoy, directeur de l'institut Inspire et **Christian Béranger**, directeur développement durable de Cemex France. Modération : **François Letourneux**, président de la commission des aires protégées du comité français de l'UICN.

Retrouvez l'intégralité des échanges ainsi que les interviews filmées des intervenants sur :

www.alterre-bourgogne.org

« Les problèmes affectant la biodiversité ne sont pas seulement la disparition d'espèces, mais aussi l'effritement du tissu vivant de la planète : les fonctions écologiques sont en train d'être détruites. »

François Letourneux

Les activités humaines sont responsables de la fragilisation des processus naturels

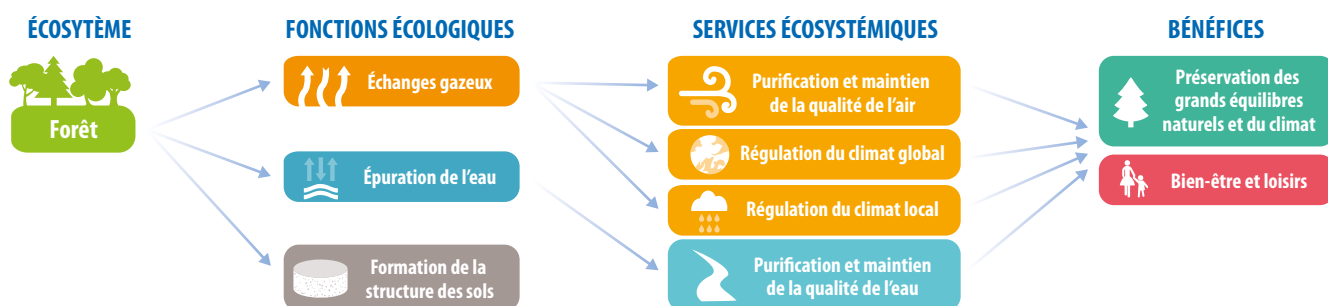
L'érosion de la biodiversité est un phénomène peu spectaculaire. Pourtant, depuis plusieurs décennies et notamment la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce phénomène s'amplifie considérablement. Il se manifeste à plusieurs niveaux : génétique (avec, par exemple, la disparition de milliers de variétés cultivées et de races animales élevées), et à travers l'extinction d'espèces sauvages à un rythme de plus en plus rapide. Les scientifiques estiment que ce rythme pourrait être de 1 000 à 10 000 fois supérieur à la normale d'ici à 2050. Mais **l'érosion de la biodiversité est surtout marquée par la dégradation des milieux ainsi que par l'effritement des réseaux écologiques et des fonctions régulatrices comme l'épuration de l'eau ou la formation des sols.** Or c'est notre modèle de développement, désynchronisé des cycles du vivant - et notamment du renouvellement des ressources - qui est à l'origine de leur fragilisation. La demande croissante de terres et de ressources biologiques, due à l'augmentation de la population, de la production, de la consommation et du commerce mondial, associée à l'incapacité de l'économie standard à tenir

compte des limites écologiques de la biosphère et à prendre en compte les valeurs de la biodiversité, en sont les principales causes.

La création de richesses repose sur une nature que l'économie ignore

L'économie tout entière repose sur la nature. L'agriculture, la sylviculture, la pêche, mais aussi toute l'industrie (agro-alimentaire, pharmaceutique ou du bâtiment...) sont dépendantes, à des degrés divers, de l'exploitation des ressources naturelles qui, pour certaines, se sont constituées sur des périodes de temps très longues : il a par exemple fallu environ 250 millions d'années pour créer les stocks de pétrole que nous utilisons actuellement et près de 150 millions d'années pour permettre à des milliards de micro-organismes de former le calcaire que l'on exploite pour produire le ciment. Les entreprises de services (banques, assurances, commerces...) en sont également dépendantes de par les liens qu'elles nouent avec les autres secteurs d'activités. La nature est donc une véritable richesse à la base de la prospérité de notre économie. Pourtant, les agents économiques (individus, ménages, entreprises et collectivités territoriales) ignorent cette situation de dépendance et ne sont souvent pas conscients que notre économie est fortement ancrée dans des stocks épuisables de ressources naturelles héritées des écosystèmes du passé. Plus globalement, **notre société n'a pas encore véritablement pris conscience**

Exemple de services rendus par un écosystème



que derrière chaque produit et chaque service se cache un écosystème. Car la nature ne se réduit pas à une simple dotation de ressources mais intègre également les écosystèmes, supports de fonctions de régulation écologique qui, eux-mêmes, conditionnent la reproduction des services écosystémiques. En ce sens, la nature constitue un véritable capital qu'il nous faut désormais apprendre à gérer en « bon père de famille ».

Pour une économie ancrée dans la société et la nature

L'ancrage de l'économie dans la société et la nature est un enjeu majeur du développement soutenable. Cela nécessite de revoir nos modes de vie et en particulier notre façon de produire et de consommer des biens et services. Pour ce faire, il apparaît indispensable de se placer dans une logique positive et d'inventer un modèle d'économie circulaire reposant sur l'idée **qu'il nous faut vivre des revenus du capital, et non du capital naturel lui-même**, qui n'est pas substituable. Cette logique consiste d'une part, à amener toutes les parties prenantes de la société (pouvoirs publics, entreprises et citoyens) à prendre conscience des limites écologiques de la biosphère et de la dépendance de notre économie et, plus globalement, de notre bien être vis-à-vis du capital naturel. Elle consiste d'autre part, à les inciter à **s'inscrire dans une démarche de transition écologique vers des procédés de production et des modes de consommation innovants et compatibles avec les écosystèmes et leurs fonctionnements.**

Pour y parvenir, les entreprises ont plusieurs possibilités, comme par exemple mettre en place des démarches de type responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en vue de faire évoluer les modèles économiques pour qu'ils tiennent compte, notamment, des préoccupations environnementales. Elles pourront aussi s'appuyer sur des outils d'analyse de la dépendance de leurs activités à la biodiversité et aux services écologiques. Ou encore sur des indicateurs de résilience des activités économiques face à une dégradation ou à une perte de capital naturel, comme proposés dans le cadre de l'évaluation des services rendus (ESR) destinée aux grandes entreprises, l'EBEvi destinée aux TPE et aux PME ou l'indicateur d'interdépendance de l'entreprise à la biodiversité (IIEB). Elles pourront également utiliser des outils comme le Corporate Ecosystem Valuation (CEV) qui permet de mesurer les valeurs notamment monétaires des dommages que l'entreprise provoque sur les écosystèmes, et les bénéfices qu'elle en retire via les services écosystémiques ; ces valeurs, coûts et bénéfices pouvant ensuite être intégrés aux processus internes de prise de décision.

La monétarisation des services écologiques doit être utilisée avec précaution

La notion de services écologiques rendus par les écosystèmes (ou service écosystémique) est **une notion relativement récente qui présente l'avantage de ne plus raisonner seulement en termes d'impacts de nos activités sur la nature mais plutôt en termes de dépendance de nos activités vis-à-vis des écosystèmes** et de leurs

« La notion de capital naturel implique de réfléchir aux modèles économiques. Nous avons tendance à avoir une approche punitive : « Il faut payer l'impact de nos activités sur le système naturel ». Si nous nous plaçons dans une logique de dépendance, en considérant que le capital naturel nous permet de créer de la richesse, la dynamique serait beaucoup plus positive et permettrait d'inciter au réinvestissement dans le capital écologique afin de pérenniser notre capacité d'action. »

Emmanuel Delannoy

fonctions écologiques. Cette dépendance est de différents types : nous tirons des écosystèmes des biens tangibles comme le bois ou les minerais, mais nous avons aussi besoin des services de régulation comme la pollinisation.

L'approche par les services écosystémiques contribue à changer la perception que nous avons de la biodiversité, qui s'est longtemps résumée à une vision patrimoniale de préservation de quelques espèces emblématiques de faune ou de flore ou d'habitats naturels rares. Si cette approche dite utilitariste de la nature a une forte valeur pédagogique, les démarches d'évaluation monétaire ou de monétarisation associées nécessitent d'être utilisées avec beaucoup de précaution. En effet, une des difficultés à mesurer la valeur monétaire des services rendus par les écosystèmes est qu'une grande partie de cette valeur n'est pas directement marchande, mais concerne la résilience et le potentiel écologique des écosystèmes, en grande partie inconnus. Il n'est donc pas possible de connaître la valeur monétaire totale des services écosystémiques. Par ailleurs, **l'approche utilitariste présente des risques de marchandisation de la nature** qui peut conduire des entreprises à défendre le principe de la compensation écologique plutôt que de la non-destruction du capital naturel. Enfin, elle présente l'inconvénient de ne pas fonder l'argumentaire en faveur de la biodiversité sur des considérations éthiques. Or, la biodiversité a une valeur intrinsèque pour elle-même et en elle-même. Elle constitue un bien commun que l'Homme a la responsabilité morale de protéger.

Établir un nouveau business model pour s'inscrire dans une économie circulaire

Christian Béranger, directeur du développement durable de CEMEX France

CEMEX est la 5^e entreprise productrice de béton en France et compte 2 000 collaborateurs. La profession rassemble plus de 1 600 entreprises et 2 000 carrières, soit, en moyenne, une carrière tous les 40 kilomètres. CEMEX est également présent en mer à travers l'exploitation de granulats marins.

« Nos sites à terre sont 47 % à être labellisés Natura 2000 avec 330 installations classées pour la protection de l'environnement. En 2014, toutes seront certifiées ISO 14 000. L'entreprise a aussi mis en place une politique ISO 26 000 portant sur la bonne application du décret RSE de 2011. Si j'insiste sur ces outils - qui peuvent paraître techniques - c'est parce que la très grande diversité des carrières doit être organisée autant dans l'espace que dans le temps, la durée de vie moyenne d'une carrière étant de 17 ans. C'est ainsi que nous arriverons à établir un business model s'inscrivant au mieux dans une logique d'économie circulaire et dans lequel la protection des écosystèmes aura toute sa place. Nous menons par ailleurs des activités de recherche et réalisons des études d'impact ; nous utilisons plus de 250 indicateurs, sachant qu'un indicateur ne se suffit pas à lui-même : la question première n'est pas de savoir ce qu'il reflète, mais ce vers quoi il doit mener. Par définition, en effet, un indicateur est lié à un objectif d'amélioration. Tout ce processus peut sembler mécanique, voire rébarbatif mais, pour avoir connu l'entreprise avant qu'elle l'ait implanté, je peux assurer qu'il a permis d'accélérer nos progrès dans la nécessaire prise en compte des écosystèmes ! »

Les travaux entrepris par la région Pays de la Loire « Pour de nouveaux indicateurs de richesse »

Dans le cadre de son Agenda 21, la région Pays de la Loire s'est engagée, aux côtés de l'Observatoire de la décision publique puis de la Chaire de développement humain durable et territoires de l'École des Mines de Nantes, dans un projet de définition participative de nouveaux indicateurs de richesse en région. Un large appel au débat public a été lancé auprès des acteurs du territoire, les invitant à organiser eux-mêmes des ateliers d'échanges, afin de mettre en lumière ce qui fait richesses pour « passer d'une société du beaucoup d'avoirs pour quelques-uns à une société du bien-vivre pour tous, ensemble, dans un environnement préservé et partagé ». Celui-ci s'est traduit par l'organisation, sur la période fin 2010-mi 2011, de 164 débats rassemblant près de 2 000 participants, et à la collecte de 7 000 contributions. Une première journée de restitution a eu lieu le 16 septembre 2011 lors de laquelle les participants ont donné leurs priorités pour choisir, parmi les 48 richesses issues des débats de groupes*, celles qui allaient faire l'objet de recherche d'indicateurs.

Au total, 15 thèmes de richesse et 27 indicateurs ont émergé, qui feront l'objet d'un suivi dans le temps afin d'en mesurer les évolutions. Restitués aux participants le 15 juin 2013, les indicateurs de richesses ont été déclinés dans la Charte régionale de développement durable et doivent servir de base au suivi des actions de développement durable en Pays de la Loire.

« Il ne s'agit pas d'« indicateurs de développement durable » – approche qui reste souvent assez technique (taux de gaz à effet de serre, qualité de l'eau, etc...), extérieure aux préoccupations immédiates des par-

ticipants aux débats. Il ne s'agit pas non plus d'indicateurs de « bien-être » – au sens anglo-saxon, exclusivement centré sur l'individu et le ressenti de sa propre situation. Il s'agit bien de mesurer des « richesses collectives », définies en commun par les Ligériens. Si on compare l'intitulé des thématiques entre la démarche de l'INSEE, lancée suite au rapport Stiglitz et la démarche initiée par la région, on constate en effet que l'approche sémantique de la démarche participative met beaucoup plus l'accent sur la qualité des relations sociales, les comportements, les valeurs et les ressentis subjectifs. »

Extrait de *La boîte à outils pour de nouveaux indicateurs de richesse en Pays de la Loire*.

* Les 6 questions posées lors des débats publics :

AUJOURD'HUI, en Pays de la Loire, en lien avec le Monde :

- Quelles sont les richesses que nous avons et que nous n'avons plus ?
- Quelles sont les richesses que nous avons et que nous n'avons pas auparavant ?
- Quelles richesses avons-nous préservées ?

DEMAIN, en Pays de la Loire, en lien avec le Monde :

- Qu'est-ce qui compte le plus ?
- Qu'est-ce qui serait le plus grave de perdre ?
- Quelles richesses voulons-nous transmettre aux générations futures ?

Ce qui compte le plus

La représentation ci-contre est issue d'un traitement statistique de l'ensemble des débats. Les richesses les plus fréquentes et les plus partagées entre les groupes sont situées dans le bas (le tronc) de l'arbre, puis au fur et à mesure que l'on suit les branches, les richesses sont moins fréquentes et moins partagées. Les bifurcations de branches indiquent que certains groupes se sont plus exprimés sur un ensemble de richesses, tandis que d'autres se sont plus exprimés sur d'autres richesses. La proximité des richesses signifie qu'elles sont statistiquement de fréquences proches et exprimées par des groupes qui parlent globalement des mêmes thèmes, mais cette proximité ne signifie pas pour autant corrélation (quand une même richesse est citée de façon fréquente dans une même phrase).

3.

Les droits et libertés, les valeurs, l'éducation

Liberté, choix, autonomie	113
Éducation, école, apprentissage	109
Valeurs, sens, morale	100
Droit, égalité, justice	87
Conscience, esprit critique	78
Politique, démocratie	61
Protection sociale, acquis sociaux	54
Confiance en l'avenir, espoir, optimisme	47
Développement économique	59
Identité, histoire, tradition	28
Industrie, production	25
Innovation, recherche, créativité	21

2.

Le bonheur et la qualité de vie au quotidien

Bonheur, épanouissement, bien-être	134
Qualité de vie, rythme de vie	109
Santé, accès aux soins	95
Solidarité, partage, entraide	88
Revenu, salaire, pouvoir d'achat	64
Logement, habitat, cadre de vie	61
Qualité de l'alimentation	41
Transports, mobilité	31

1.

Le lien social, le respect et la fraternité

Travail, emploi	175
Humanité, respect, fraternité	156
Enfants, famille	147
Environnement, nature, biodiversité	140
Lien social, relation, convivialité	138
Amour, amitié	72

La méthode des Arbres de connaissance (TriVium) a été mise en œuvre par Cognito pour le compte de l'Observatoire de la décision publique et de la région des Pays de la Loire

À CHACUN SON INTERPRÉTATION...



Jean-Philippe Caumont

Directeur du Parc naturel régional du Morvan

Riche de son histoire, riche de sa biodiversité remarquable, de ses grands espaces, de ses forêts, riche de ses savoir-faire, de ses agriculteurs, de ses artisans, de ses artistes, de ses nombreux hameaux, riche de ses traditions... C'est ainsi que l'on décrit souvent le Morvan, Parc naturel régional. Un territoire rural, reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses paysages. On dit même qu'« une autre vie s'invente ici ! ». Mais on dit aussi que c'est un pays à l'économie fragile, en désertification, vieillissant, sans entreprises à forte valeur ajoutée, avec un revenu médian par ménage inférieur à la moyenne régionale, éloigné des principales infrastructures du transport... De quoi parle-t-on finalement ? Du même territoire ? De biens communs ou privés ? D'intérêt général ou particulier ? Qui a raison ?

Jacques Nodin

Président d'Envie Dijon

Nous sommes tous et toutes riches du « vivre ensemble ». Nous ne pouvons plus vivre les uns contre les autres mais les uns avec les autres, cette richesse intérieure fait la grandeur de l'Homme. D'ailleurs nous savons la reconnaître dans des personnages exceptionnels que nous faisons figurer au Panthéon de la sagesse. Mais parfois nous avons du mal à la mettre en valeur pour nous-mêmes. La richesse du militant est dans sa capacité à porter des valeurs et une éthique au travers de projets qui doivent s'inscrire dans le temps. Il en est ainsi de la proposition de création d'une « Cité de l'autre économie » sur Dijon, qui se veut une vitrine de la richesse des relations humaines à travers une autre approche de la consommation et de la production. S'inscrire passionnément dans la mise en valeur de la richesse des Hommes devient aujourd'hui une nécessité pour permettre de construire le bonheur de toutes et tous et ainsi faire de la mutation en cours un levier pour le changement.

* Économie sociale et solidaire

Nicolas Vadot

Directeur de l'agence Crédit coopératif de Dijon

Selon nous, la valeur d'une entreprise va au-delà de la dernière ligne de son compte de résultat, et doit s'apprécier en fonction de ses effets positifs sur la société et l'environnement. Nos clients sont à la fois usagers et sociétaires : ils votent en assemblée générale selon le principe une personne-une voix, et sont représentés à différents niveaux de notre gouvernance, depuis le conseil d'agence jusqu'au conseil d'administration. Ces instances sont des lieux de dialogue privilégiés, qui permettent de co-construire des réponses bancaires adaptées aux besoins des secteurs de clientèle, et de créer une valeur mieux partagée. Une autre richesse que nous revendiquons est notre capacité à mettre en relation des épargnants soucieux de donner du sens à leur argent, avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des projets à forte valeur sociale ou environnementale.

Références documentaires

- **Actes de la conférence « Où sont les richesses ? »** Alterre Bourgogne. Décembre 2013. www.alterre-bourgogne.org
- **La richesse autrement.** Alternatives économiques. HS poche n°48, mars 2011
- **Vivement 2050 ! Programme pour une économie soutenable et désirable.** Robert Costanza et al., Les petits matins, Institut Veblen, 2013
- **Sacrée croissance.** Documentaire de Marie-Monique Robin, 2014.
- **Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social** (ou rapport Stiglitz sur la mesure de la richesse nationale) www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf
- **Les nouveaux indicateurs de richesse.** Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice. Éditions La découverte, 2007
- **Au-delà du PIB : pour une autre mesure de la richesse.** Dominique Meda. Champs actuel, 2008
- **Développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs.** Association des régions de France, 2012. www.arf.asso.fr/wp-content/uploads/2012/04/rapportfinalARF.pdf
- **Cahier des initiatives pour d'autres indicateurs de richesse.** FAIR Forum pour d'autres indicateurs de richesses. <http://fr.pekea-fr.org/FAIR/CahierFAIR22avril.pdf>
- **Monnaies, indicateurs : et si on réinventait la richesse ?** Altermondes, HS n°14, 2012
- **Créer une monnaie locale :** www.colibris-lemouvement.org/agir/guide-tnt/creer-une-monnaie-locale
- **Réseau SOL - Pour une appropriation citoyenne de la monnaie** www.sol-reseau.org
- **Les SELs : systèmes d'échanges locaux** <http://selidaire.org/spip/sommaire.php3>
- **La biodiversité, un capital pour nos territoires.** Actes de conférence organisée par Alterre Bourgogne en décembre 2008. www.alterre-bourgogne.org
- **L'économie expliquée aux humains.** Emmanuel Delannoy. Éditions WildProject, 2011
- **La vie, quelle entreprise ! Pour une révolution écologique de l'économie.** Robert Barbault, Jacques Weber. Éditions du Seuil, 2010
- **La nature, combien ça coûte ? Pourquoi l'écologie n'est pas l'ennemi de l'économie.** Frédéric Denhez. Éditions Delachaux et Niestlé, 2007
- **Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes.** Rapport du groupe de travail présidé par Bernard Chevassus-au-Louis. CAS, avril 2009

À (RÉ)ÉCOUTER EN LIGNE...

www.alterre-bourgogne.org



► Philippe Frémeaux

« Le territoire a un rôle à jouer dans la construction d'un autre modèle économique car c'est le lieu de la proximité, mais aussi le lieu où la dynamique de la démocratie peut se développer : c'est là que se rencontrent les décideurs publics, des acteurs de l'économie standard, des sociétés de capitaux [...] et toute une économie souvent sociale et solidaire qui concourt au bien-être individuel et collectif des populations. »



► Hélène Combe de la Fuente Martinez

« Quand on parle d'indicateurs de richesses, l'une des difficultés est de sortir de l'idée selon laquelle les indicateurs servent à se comparer, notamment entre territoires, pour se mettre en concurrence ou en compétition. Dans le Monde tel qu'il est aujourd'hui, la logique est de réfléchir aux solidarités, aux complémentarités. Je fais partie de ceux qui pensent que les indicateurs de richesses doivent permettre de faire dialogue société, dialogue territorial et dialogue avec les autres territoires. »



► Emmanuel Delannoy

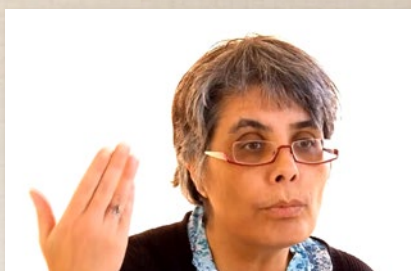
« La question qui se pose aujourd'hui n'est pas tellement la place de l'Homme dans le vivant, c'est plutôt la façon dont les activités humaines s'insèrent dans les limites de la biosphère. Il y a aussi le rapport au temps : le rapport entre le temps de la société, celui de l'économie, du mandat politique et le temps de l'évolution et de la biosphère. On se rend compte que la désynchronisation est une question fondamentale. Nous avons tendance à puiser nos ressources dans des cadeaux d'écosystèmes d'un passé profond. L'enjeu est donc d'ancrer à nouveau notre économie dans le contemporain. »



► Christine Édel et Sébastien Keiff

« Le fait de travailler avec le citoyen permet de le remobiliser dans le débat et dans l'action publique et permet aussi de faire évoluer les relations entre le citoyen et les institutions. »

« L'indicateur crée du débat politique, pas au sens de l'appropriation par les élus, mais au sens de la société. À partir de la donnée, de l'indicateur, on peut ensemble, citoyens, entreprises, collectivité, acteurs institués ou non, discuter de ce vers quoi on veut tendre. Ça fait office de boussole, de repères, que l'on partage collectivement. »



► Céline Whitaker

« Le premier intérêt que l'on peut trouver à mettre en place une monnaie locale est de se réapproprier un outil aujourd'hui totalement déconnecté de la réalité, pour se dire nous voulons être partie prenante et construire notre développement. Du coup ça se répercute sur la façon dont on s'intègre et on participe au projet. Un citoyen qui choisit la monnaie locale pour ses achats fait un acte de préférence. »



► François Letourneux

« La réconciliation avec les autres formes du vivant est une nécessité pour ces autres formes du vivant... Elle est aussi essentielle pour nous parce que nous avons plein de choses à utiliser, à valoriser, à développer, à partir de ce que nous donne le vivant. »

REMERCIEMENTS

Christian Béranger (CEMEX France), Céline Whitaker (Collectif FAIR), Nicolas Vadot (Crédit coopératif de Dijon), Samuel Thirion (Conseil de l'Europe), Sébastien Keiff (Conseil général de la Gironde), Dominique Lapôtre (Conseil régional de Bourgogne), Pierre-Jean Lorens (Conseil régional Nord Pas-de-Calais), Didier Soulage (DREAL Bourgogne), Jacques Nodin (Envie Dijon), Hélène Combe de la Fuente Martinez (Observatoire de la décision publique), Emmanuel Delannoy (Institut Inspire), Philippe Frémeaux et Wojtek Kalinowski (Institut Veblen), Céline Brailon (MEDDE-CGDD), Jean-Philippe Caumont (Parc naturel régional du Morvan), François Letourneux (UICN), Christine Édel (Ville de Mulhouse).

Avec le concours financier de :



La reproduction des informations contenues dans REPÈRES est autorisée, à condition d'en mentionner la source et l'origine. Alterre Bourgogne demande à toute personne utilisant ou reproduisant ces informations dans un document de bien vouloir lui en adresser un exemplaire.

repères

Périodique d'Alterre Bourgogne

Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne
9 boulevard Rembrandt - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 68 44 30
Courriel : contact@alterre-bourgogne.org
Site Internet : www.alterre-bourgogne.org
Facebook : www.facebook.com/AlterreBourgogne
Twitter : @AlterreBourgogne

Directeur de la publication : Jean-Patrick Masson
Rédaction : Stéphanie Marquet, David Michelin, Aurélien Trioux et Valérie Trivier
Ont également collaboré : Nadège Austin, Fabienne Lapiche-Jaouen
Relecture : Aurélie Berbey

Design graphique : 1 égal 2 - www.1egal2.com
Couverture : Com'trois pommes
Imprimé par S2e, Marsannay-la-Côte
sur papier certifié PEFC
Dépôt légal 3^e trimestre 2014
ISSN : 1957-1798

